



Factsheet EBICS 3.0

Harmonisation du trafic des paiements

La version EBICS 3.0 harmonise les variantes spécifiques à chaque pays des versions précédentes et assure ainsi une utilisation transfrontalière. Par ailleurs, à partir de novembre 2022, la version EBICS 3.0 constituera la condition technique de base pour l'échange des nouveaux messages ISO 20022 dans la version 2019 via EBICS.

Les informations suivantes s'adressent aussi bien à la clientèle commerciale qu'aux éditeurs de logiciels souhaitant adapter leurs versions EBICS.

Principaux éléments de la version EBICS 3.0:

1. SIX désigne EBICS 3.0 comme l'unique version autorisant l'échange des nouveaux messages ISO 20022 dans la version 2019.¹
L'échange des messages ISO 20022 actuels dans la version 2009 reste possible via EBICS 3.0 et 2.5.
2. Les types d'ordres actuels sont remplacés par de nouvelles caractéristiques d'identification, nommées «Business Transaction Formats» (BTF).²
Celles-ci servent à identifier les différents types de transactions et leurs formats de manière harmonisée et structurée. Des informations complémentaires ainsi que les mappings figurent dans la fiche technique de paramètres de PostFinance.
3. L'échange de clés a été adapté à la version française, les clés étant échangées à présent au format standardisé X.509. Dans la procédure d'initialisation, il est désormais fait référence aux valeurs hash des certificats de clé et non plus aux valeurs hash de clé. Pour les clés, c'est la longueur minimale de 2048 bits qui prévaut dorénavant.

¹ ebics.ch (Swiss Market Practice Guidelines EBICS 3.0[version 1.0])

² ebics.ch (mapping BTF établi par SIX)

Améliorations par rapport aux versions précédentes

Sécurité accrue grâce:

- au format standardisé des certificats de clé X.509
- à la longueur minimale pour les clés de 2048 bits
- au cryptage lors du transfert avec la version TLS 1.2 ou plus récente
- à la prise en charge des nouvelles Cypher Suites

Possibilités d'application transfrontalière grâce à une uniformisation des normes pour tous les pays EBICS

Transmission d'attributs supplémentaires comme des *noms de fichiers* et des *descriptions spécifiques de cas commerciaux* au moyen de paramètres BTF

Recommandations à l'attention de la clientèle commerciale

- Vérifiez auprès de votre éditeur de logiciels la date à laquelle il prévoit d'introduire la version EBICS 3.0 et mettez à jour votre logiciel en temps utile
- Prévoyez suffisamment tôt de procéder à d'éventuelles adaptations avec votre interlocuteur IT à l'interne
- Configurez les nouveaux paramètres BTF dans votre logiciel conformément à la fiche de paramètres relative aux données bancaires (PostFinance)
- Assurez-vous que vos clés respectent la longueur minimale de 2048 bits. Si ce n'est pas le cas, mettez à jour vos clés dans le logiciel.

Recommandations aux éditeurs de logiciels:

- Déploiement d'EBICS 3.0 conformément à la spécification EBICS
- Configuration des paramètres BTF spécifiques de SIX et PostFinance
- Conversion/mise à jour de la clé du client à une longueur minimale de 2048 bits (types d'ordre EBICS: HCS, HCA et PUB)
- Accompagnement des clients dans l'activation de la nouvelle version EBICS 3.0 (H005) et la configuration des paramètres BTF
- Migration côté client de la version EBICS si utilisation d'une version 2.4 ou antérieure

À partir de novembre 2021, la place financière suisse ne supportera officiellement plus que les versions EBICS 2.5 et 3.0. Si vous utilisez une version plus ancienne, nous vous recommandons de passer à la version susmentionnée.

Informations complémentaires

Avez-vous des questions ou souhaitez-vous obtenir des informations complémentaires? Les *éditeurs de logiciels* peuvent nous contacter à l'adresse software-info@postfinance.ch. La *clientèle commerciale*, quant à elle, peut nous joindre par téléphone au 0848 888 900 (max. CHF 0.08/min en Suisse).